

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 MARS 2010

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Gérard FRECHOU à Jean-Michel BELLOT
Fabien REICHERT à Jean-Michel BRUGIDOU
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY
Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Bernadette BOERIE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Christophe GUERY.

RAPPORT N° 5

MEDIATHEQUE : AVENANTS COMPLEMENTAIRES

M. GAILLAT rappelle que les travaux de la médiathèque sont en cours de finition avec une réception au 26 MARS 2010.

Pascale GUEDOT, Architecte de l'opération, vient de nous faire parvenir une nouvelle série d'avenants qui comprend deux aspects :

- des adaptations entre les divers lots avec hausse et diminution des travaux (marches préfabriquées, adaptation stores, suppression grilles, remplacement extracteur, modification sanitaires, éclairage zone masque, seuils, miroirs sanitaires.....
- des prestations relatives à du mobilier, confiées à l'entreprise RICHARD compte tenu de la qualité du travail fourni et par souci de cohérence et d'homogénéité. Ceci concerne : des étagères, tablettes, aménagement d'un coin repos, qui représente un montant de : 36 500 € H.T environ compris dans le crédit équipement de la Médiathèque.

L'ensemble représente un bilan de 38 415 € environ dont 36 500 € environ H.T. Le bilan des marchés est le suivant :

	Montant initial du marché (y compris options)	Montant selon avenants précédents	Montant présent avenant	Montant marché définitif (hors révisions)
LOT 1 : FAURE SILVA	1 255 680.22	1 269 715.88	7 719,05	1 277 434,
LOT 2 : TOIT BEARN	250 600.00	3 103.02		253 703.02
LOT 3 : RENAUDAT	560 945.50	581 170.50		581 170.50
LOT 4 : CANCE ALU	776 430.85	794 687.99	9 676.00	804 363.99
LOT 5 : COPPET	419 621.68	447 324.58	3 885.00	451 209.58
LOT 6 : CANCE METAL	96 068.10		- 9 171.00	86 897.10
LOT 7 : RICHARD	946 438.00	948 965.60	36 513.68	985 479.28
LOT 8 : MP	275 448.56	297 354.66	- 4172.39	293 182.27
LOT 9 : RESTOYBURU	42 770.86		4 207.80	46 978.66
LOT 10 : B - JOANIN	486 000.00	503 247.04	929,32	504 176,36
LOT 11 : B- JOANIN	50 010.79	52 089.61	- 7 453.08	44 636.53
LOT 12 : POYER	292 040.00	305 210.00	- 5 471.00	299 739.00
LOT 13 : OTIS	36 000.00		750.00	36 750.00
LOT 14 : BALBIN	14 953.56			14 953.56
LOT 15 : ORSINI	15 067.46		1 001.26	16 068.72

Pour certains de ces avenants, l'accord de la Commission d'Appel d'Offres a été recueilli.

Les crédits sont disponibles sur l'opération 124.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants avec les entreprises
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 Mars 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY